



18 septembre 2026

Écrans récompense, responsabilité de l'éducation et exclusions scolaires

3. Promotion d'une utilisation équilibrée des écrans dans les écoles

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié un [cadre de référence pour la « Promotion d'une utilisation équilibrée des écrans en contexte scolaire »](#). Inspiré des recommandations de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, ce cadre propose plusieurs orientations, dont l'importance de la concertation entre le milieu scolaire, le réseau de la santé, les familles et la communauté. Il invite aussi à éviter le temps d'écran « récompense » à l'école. Pour lire un article de La Presse à ce sujet, [cliquez ici](#).

2. L'éducation des enfants : une responsabilité partagée?

L'éducation des enfants doit demeurer une responsabilité partagée entre la maison et l'école, [a déclaré Jimmy Meunier, président de la FCPQ](#), en réaction à [une lettre ouverte](#) publiée par un enseignant au primaire. Jimmy Meunier a insisté sur l'importance de la collaboration entre parents et personnel scolaire, ainsi que sur le rôle du conseil d'établissement, où est adopté le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de chaque école.

1. Bris de scolarité : un témoignage poignant illustrant un grave problème

En 2026, près de 4000 élèves ont été renvoyés à la maison en raison de leur trouble de comportement. Ces exclusions scolaires peuvent dans certains cas durer plusieurs mois, comme pour une famille de Rouyn-Noranda, dont le témoignage a fait l'objet d'un reportage de Radio-Canada. Pour visionner ce reportage, [cliquez ici](#). Pour le lire, [cliquez ici](#).